

Extrait de la déclaration FSU :

« La crise du recrutement sur laquelle nous vous alertons depuis longtemps s'amplifie avec une forte augmentation de postes non pourvus aux concours du second degré de la session 2015. Malgré une communication biaisée de la part du ministère, la réalité est cruelle : Si le nombre d'admis augmente de 27% entre 2013 et 2015, le nombre de postes non pourvus double et passe à 23 % en 2015 ! L'augmentation des recrutements n'est pas à la hauteur des besoins pour compenser les déficits d'enseignants suite au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (2008-2012), pour pallier à la crise de recrutement, et pour combler les besoins dus à l'évolution démographique.

L'ensemble des enseignements nécessaires aux élèves et à leur réussite ne peut ainsi plus être assuré toute l'année, voire pas du tout pour certaines disciplines comme les lettres classiques dans certains établissements. Le cumul des postes non pourvus va mettre en tension de nombreux établissements et va avoir des effets négatifs sur les conditions de travail des personnels, avec une augmentation des effectifs par classe et des dédoublements non réalisables du fait d'un nombre d'enseignants insuffisant, avec des postes non pourvus pour cette rentrée.

Quelle est la volonté du gouvernement dans ce domaine ? Mettre plus de postes au concours ne suffira pas à rendre nos métiers plus attractifs. Ce sont les conditions de travail et la rémunération qui sont au cœur de cette crise. Malgré le rétablissement d'une décharge de service pour les stagiaires, toujours insuffisante, la baisse de 14% de leur rémunération est un mauvais signe envoyé aux candidats potentiels.

La mise en place des EAP, qui pouvait être interprété comme un premier pas vers un vrai pré-recrutement, n'a pas donné satisfaction, en premier lieu car ceux-ci devaient effectuer 12 heures de service en sus de leurs études. Leur suppression annoncée doit être compensée par une politique ambitieuse de vrais pré-recrutements.

Cette année, les stagiaires vont commencer leur année scolaire le 31 août, sans être rémunérés, comme pour l'année scolaire suivante. C'est inacceptable et l'argument technique sur l'impossibilité de générer des bulletins de paye n'est pas recevable. Ce travail dissimulé est la conséquence directe de la modification unilatérale du calendrier scolaire par le ministère. Pour le SNES, SNEP et SNUEP FSU, la rentrée des enseignants doit avoir lieu en septembre. Nous demandons que les stagiaires soient rémunérés dès la rentrée des enseignants. »

Avis présentés conjointement par FO et la FSU :

#### **Avis stagiaires**

Le CTA demande que les stagiaires soient rémunérés dès la rentrée des enseignants, à savoir dès le 31 août 2015.

Pour : FSU, FO, UNSA     Abstention : SUD

#### **Avis master**

Le CTA se prononce pour que tous les personnels stagiaires enseignants détenteurs d'un master ne soient pas obligés de suivre la formation MEEF ni de passer le MEEF (master métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation).

Pour : FSU, FO, UNSA, SUD

#### **Avis stagiaires et formation**

Le CTA réaffirme que toutes les formations en direction des personnels stagiaires enseignants doivent se dérouler dans le cadre du temps de travail des personnels et donc en aucun cas sur les congés scolaires.

Pour : FSU, FO, UNSA, SUD

**Suite à nos interventions, Madame le Recteur a annoncé que le directeur de l'ESPE allait organiser une réunion sur l'allègement de la charge de travail des stagiaires. Un premier pas vers la prise en compte de la très importante charge de travail des stagiaires**